



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Mel : unsen@cgteduc.fr - Site : www.cgteduc.fr

La FAQ sur l'organisation des PFMP : Blanquer continue ses attaques contre la voie professionnelle !

En ce début d'année, avec la crise sanitaire et économique, les remontées du terrain sont sans équivoque sur les difficultés des équipes pédagogiques à trouver pour l'ensemble de leurs élèves des lieux de Période de Formation en Milieu Professionnel. Certaines filières professionnelles, comme celle de l'accompagnement, des soins et des services à la personne, du tourisme, de l'hôtellerie-restauration, de l'aéronautique... sont particulièrement touchées. Beaucoup de lycéen·nes ne pourront effectuer leurs stages. Le ministère répond à cette situation par une FAQ qui postule qu'il faut absolument que les PFMP se fassent.

Les solutions proposées sont soit irréalisables, par exemple, le télétravail avec convention spécifique, soit désorganisent les établissements et la formation, comme le départ en groupe ou individuellement au fil de l'eau toute l'année. Certaines sont ubuesques dans la situation sanitaire actuelle, telle l'échange de groupe entre établissements pour des mises en situation similaire à l'entreprise.

Blanquer veut profiter de « *l'autonomie des établissements* » pour organiser une dérégulation. Au-delà du caractère hors sol de ces propositions, elles sont inacceptables sur le fond car elles imposent une surcharge de travail et fragilisent la référence des 18h hebdomadaires jusqu'à vouloir imposer une annualisation de fait. Il tente de faire sauter le verrou du statut des PLP qui l'empêche de généraliser la « *mixité des publics* » !

Il faudra certainement, comme l'année dernière, adapter les règlements d'examens. Certaines épreuves certificatives habituellement évaluées en PFMP pourraient se dérouler en ateliers. Quoiqu'il en soit beaucoup de contenus de formation risquent de faire défaut aux élèves de la voie professionnelle. Pour la CGT Éduc'action, la première réponse devrait être la mise en quarantaine de la « *Transformation de la Voie Professionnelle* ». Cela permettrait de récupérer des moyens disciplinaires en suspendant les nouveaux dispositifs utilitaristes que sont la co-intervention et le chef-d'œuvre dont il faut ajourner l'évaluation pour la session 2021.

Issu·es dans leur grande majorité de milieux défavorisés, les élèves de la voie professionnelle cumulent les inégalités économiques, sociales, numériques ce qui explique l'importance des « *décrocheur·euses* » durant le confinement. Pour le moment, aucun moyen spécifique, en dehors du CAP en 3 ans du « *plan jeune* », n'a été débloqué pour la voie professionnelle, alors que pour soutenir l'apprentissage l'argent public coule à flots. L'enseignement professionnel public qui scolarise plus d'un tiers des lycéen·nes n'est définitivement pas la priorité du gouvernement. La CGT Éduc'action revendique un plan d'urgence pour l'Ecole en général et pour la voie professionnelle en particulier !

Montreuil, le 8 octobre 2020